

Médiation sociale à Lille Métropole pour habiter autrement les quartiers

Etat de lieux (2012)

- 686 médiateurs sociaux agissent sur le territoire métropolitain, ce qui représente 82% des médiateurs de la région.
- 15% des médiateurs sociaux sont salariés sous un statut d'adulte relais
- 7 structures importantes de médiation sociale, agissant essentiellement dans les domaines de la tranquillité publique, de l'accès aux droits, et de l'éducation

CITEO est un important acteur de médiation sociale, plus de 400 personnes interviennent dans ce champ en sécurisation, prévention et animation. Le dispositif de médiation sociale dans els transports a été initié par LM en 1988, dans le cadre de la commande publique et renforcé en 2002, dans le cadre du contrat local de sécurité dans les transports en commun; sur Lille Métropole, 260 médiateurs interviennent dans les transports afin de sécuriser et humaniser le réseau, en complément des moyens techniques de dissuasion et de répression. Citeo fait partie des 5 entreprises à l'initiative du réseau national France médiation qui notamment travaille sur les coûts évités et les richesses produites par la médiation sociale au delà de la création d'activités d'insertion professionnelle :

- une diminution de 38 5500 euros en contentieux (valorisation économique de l'aspect préventif)
- -une augmentation de 9 % de fréquentation des services des partenaires
- une plus grande productivité car de meilleures conditions de travail chez les partenaires
- une diminution de 60 à 75 % des dépenses publiques sur dégradations

Contact : Sophie Deriquehem en charge des partenariats

Enjeux d'un plan de développement de la médiation sociale à Lille Métropole



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

- Un investissement collectif au plan du territoire qui contribue au mieux vivre ensemble.
- Des réponses en termes de sécurisation des services, des postes et des personnels existants et d'évolution des personnes en poste.
- il est nécessaire de sortir d'une politique publique d'insertion sociale et professionnelle pour permettre le déploiement des partenariats publics, privés et public/privés de développement de l'activité de médiation sociale.
- Une convention partenariale et pluriannuelle permettant le déploiement de la médiation sociale par la mutualisation et/ou la coopération des moyens des partenaires et la formation/ professionnalisation des acteurs.

Principales orientations d'un plan

- La tranquillité publique: traiter les questions relatives au sentiment d'insécurité et à l'usage sûr de l'espace collectif, de la porte du domicile jusqu'à la porte du lieu dans lequel une personne se rend. (gestion des espaces collectifs locatifs des bailleurs, les transports en commun, les espaces commerciaux et l'espace public.)
- L'égal accès de tous à l'éducation: L'école est un espace d'apprentissage et de socialisation. (questions relatives à la violence scolaire, à l'accompagnement des enfants en situation de décrochage, au lien famille-école, à l'articulation de l'École avec les autres partenaires socio-éducatifs du territoire, etc...)
- L'accès aux droits et aux services: (question des violences institutionnelles, obstacles culturels et de maîtrise des fondamentaux, et « l'usure » des personnels d'accueil)

Les propositions d'un plan

1/ tranquillité publique

Veiller à conforter les conditions d'une mobilité sûre des habitants.

- pérenniser le dispositif de médiation sociale dans les transports en commun mais aussi dans les pôles d'échange et aux abords des stations.

Reconquérir les centres et développer l'économie de proximité

- porter simultanément des enjeux de la qualité de l'accueil et de la convivialité, d'une économie de proximité et de la lutte contre le sentiment d'insécurité et sa perception.

- accompagner les projets de développement ou de réaménagement

Restaurer l'image des territoires

- Pérenniser et préserver les investissements publics et privés mobilisés pour le retournement d'image des quartiers ou territoires relégués



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

RTES

Hôtel de Ville, BP 667, 59033 Lille Cedex

03 20 97 17 97 / 06 61 17 94 90

animation@rtes.fr

www.rtes.fr





Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

- contribuer à un climat propice à l'attractivité de nouvelles populations et à la mixité sociale.
- Etablir, à l'échelle des territoires, après concertation avec les maires, un projet territorial de déploiement de la médiation sociale à partir des moyens existants.
- Accompagner les territoires, et pour les villes volontaires, la mise en œuvre de la médiation sociale sur le volet tranquillité publique, en lien avec les CLSPD, les stratégies territoriales de sécurité et de prévention de la délinquance, le CLS transport et le COVISUR.

2/ l'égal accès de tous à l'éducation

- Conforter la relation de l'établissement scolaire à son territoire.
- Soutenir l'attractivité de l'établissement en s'appuyant sur la diversité des territoires.
- Mieux articuler les actions des acteurs des territoires et celles des acteurs de l'Ecole, facteur d'attractivité tant en terme d'amélioration du sentiment de sécurité qu'en terme de diversification des activités proposées aux élèves.
- S'appuyer davantage sur les ressources du territoire

Mettre en place des stratégies d'accompagnement qui visent simultanément le maintien de la cohésion sociale au sein de la communauté scolaire et la définition d'un projet individuel pour les enfants et les jeunes concernés.

Permettre de développer des stratégies de reconnaissance et de valorisation en lien avec le territoire.

- Soutenir l'exercice de la parentalité
- Rétablir les liens entre les acteurs du parcours éducatif et notamment de la famille avec les partenaires les mieux à même de leurs apporter des réponses.
- Repositionner les parents dans l'exercice de la parentalité
- S'inscrire dans les instances de gouvernance des projets éducatifs pour pouvoir assurer les liens, à partir des enfants, entre tous les partenaires d'un territoire.
- Mobiliser l'Etat, le Département et la Région dans le tour de table financier, ma médiation scolaire intervenant principalement en collège et en lycée sur le territoire métropolitain.
- S'inscrire dans l'appel à projet national relatif à la médiation scolaire à l'échelle métropolitaine.
- Mutualiser les démarches de projet éducatif local à l'échelle de la métropole dans un Projet Educatif Métropolitain. En effet Lille Métropole intervient indirectement sur le plan financier dans la faisabilité des projets éducatifs locaux (réseau d'équipements, participation financière aux entrées de piscines des scolaires, etc...). Il ne s'agit pas de supprimer les dispositifs et projets en cours mais de permettre par la mutualisation des démarches, mesures, plan d'actions, –de rechercher une plus grandes mobilisation des moyens de droit commun (Département, CAF, Etat)



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

RTES

Hôtel de Ville, BP 667, 59033 Lille Cedex

03 20 97 17 97 / 06 61 17 94 90

animation@rtes.fr

www.rtes.fr





Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

–D’optimiser les plans d’action en développant des démarches intercommunales.

3/ l'accès aux droits et aux services

- *Réduire les distances et humaniser la relation aux services*
- en zone périurbaine et rurale, il faut faire face à la désertification des services et en zone urbaine à la gestion des plannings d’accès;
- la déshumanisation des relations avec les usagers et la technisation des supports sont les principaux facteurs de défiance à l’égard des institutions;
- *Connaître ses droits et dialoguer avec les services publics et d’intérêt général.*
- La formation et la qualification des agents d’accueil des services
- La mise en place de dispositif de médiation sociale dès lors que le contexte territorial ne permet plus aux services d’être en « première ligne ».
- *Restaurer une relation de confiance.*
- démontrer aux usagers que le service peut apporter des réponses mais aussi pour restaurer le lien avec ce dernier.
- permettre de pacifier les rapports entre l’usager et les services
- Affiner les éléments de diagnostic pour déterminer les besoins en fonction des territoires et de l’organisation des services publics et d’intérêt général ;
- Organiser, à l’échelle métropolitaine, une table ronde pour préciser les organisations locales et les modalités et conditions d’accès aux services pour les usagers mais aussi pour débattre des participations financières à un dispositif métropolitain d’accès aux droits et aux services :
- Développer un plan de formation pour les agents des services publics de « première ligne » dans le cadre des DIF par exemple et avec le soutien financier de l’Etat en matière de formation permanente.

Des assises nationales de la médiation se tiennent à Lille les 5 et 6 décembre 2013

Contact : GIP ANRU LM
Christophe Cousin



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

RTES
Hôtel de Ville, BP 667, 59033 Lille Cedex
03 20 97 17 97 / 06 61 17 94 90
animation@rtes.fr www.rtes.fr

